



BULLETIN
de la
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE
du LIMOUSIN



TOME I
Février 1994

TABLE DES MATIERES

LE MOT DU PRESIDENT René FREDON	3
LES BILLETS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE Jean Roger BARUCHE	3
LES METAUX A MEMOIRE Francis DEBIARD	6
L'ATELIER PROVISoire DE CLERMONT-FERRAND Jacques VIGOUROUX	7
LES COQUILLAGES-MONNAIE D ^r François LHERMITE	10
L'UNION DE LIMOGES Francis DEBIARD	17
LE NETTOYAGE DES MONNAIES René FREDON	23
BILLETS DE LA REPUBLIQUE D'UKRAINE Robert DEMERY	24

Reproduction interdite sauf autorisation de la SNL

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

LE MOT DU PRÉSIDENT

René FREDON

La naissance, la vie d'une monnaie, reflètent bien l'histoire et l'évolution économique, financière et politique d'un pays.

Se faire plaisir en collectionnant quelques pièces, faire un peu revivre les précieux vestiges du temps passé en interprétant les moments témoins de l'histoire, reconstituer la vie des ateliers, n'est ce pas là un moyen de parfaire sa culture mais aussi de s'évader...

La Société Numismatique du Limousin est heureuse de présenter son premier bulletin annuel d'informations qui retrace une partie de ses activités.

Les différentes découvertes des membres de l'association nous propulsent vers le pré-monétaire, les sols aux balances en passant par les billets de la République d'Ukraine et les bons d'achat de l'Union de Limoges, etc.

Puissent donc ces quelques pages, apporter au lecteur une aide dans ses recherches et susciter un élan de collaboration, voire favoriser de nouvelles vocations numismatiques parmi les passionnés d'histoire.

BILLETS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LIMOGES

Jean Roger BARUCHE

Dès le début de la guerre 1914-1918, les particuliers s'empressèrent de mettre leurs pièces d'or "de côté". Les pièces d'argent à leur tour ne tardèrent pas également à être thésaurisées, ce qui posa rapidement des problèmes aux commerçants pour rendre la monnaie.

Le 4 août 1914, le parlement vota le cours forcé des billets et la Banque de France prit la décision de réserver toute sa monnaie pour l'armée.



Deux francs
1^{ère} série
sans lettre

C'est probablement ces décisions ainsi que l'attitude générale des français, en cette période tourmentée qui provoquèrent la raréfaction des monnaies divisionnaires. Devant cette pénurie et pour ne pas aggraver davantage les difficultés du commerce, les Chambres de Commerce de France préconisèrent, d'un commun accord, la mise en circulation de billets de petites valeurs émis par chacune d'entre elles suivant leurs initiatives.

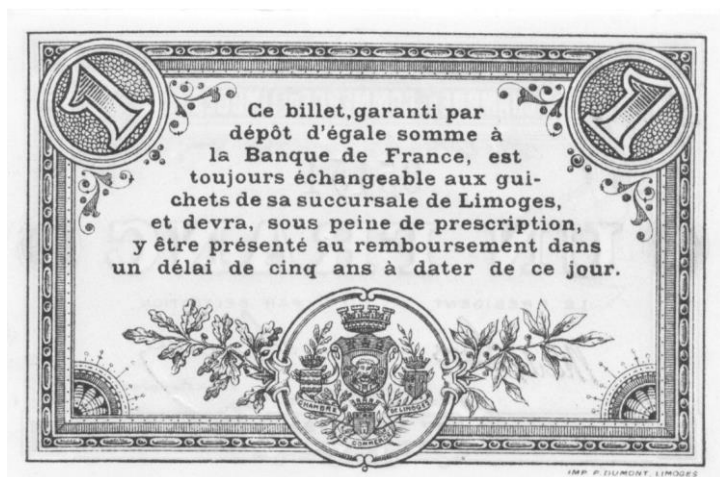
C'est lors de la séance du 5 août 1914 que la Chambre de Commerce de Limoges décide de créer des billets de 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Il sera également déterminé au cours de cette séance de leurs caractéristiques, formes et dimensions, ainsi que des conditions d'émission et de retrait.

Ces billets seront constamment échangeables en billets de banque à la succursale de Limoges, enfin, ces billets datés du 17 août 1914 devront avoir été présentés au remboursement dans un délai de cinq ans à compter de cette date sous peine de prescription.

Un franc
1^{ère} série
avec lettre



L'empressement du public à se procurer ces petites coupures, démontre bien la nécessité qui s'attachait à leur création. Pour pouvoir donner pleinement satisfaction à tous, la Chambre de Commerce devra, jusqu'en 1920, procéder à de nombreuses émissions dont la garantie est assurée par des bons du Trésor rapportant 2 % d'intérêt.



Revers commun
aux billets
de la 1^{ère} série
avec ou sans lettre
(sauf valeur)

Il sera émis un nombre total de 2 670 000 billets, pour une valeur de 2 200 000 francs, divisée ainsi :

195 000 billets de 2 francs
1 145 000 billets de 1 franc
1 330 000 billets de 50 centimes

390 000 francs
1 145 000 francs
665 000 francs



Un franc
2^{ème} série

Revers commun
aux billets
de la 2^{ème} série
(sauf valeur)



En 1920, le Ministre du Commerce décide d'autoriser l'Administration des Monnaies et Médailles à frapper des jetons métalliques. Ces jetons seront reçus en paiement dans toute la France et l'émission, en conséquence, sera effectuée non par les Chambres de Commerce individuellement, mais au nom de l'ensemble de celles-ci.



Deux francs
3^{ème} série

Le 3 décembre 1920, la Chambre de Commerce de Limoges demande au Ministre du Commerce de bien vouloir réserver pour la ville et le département un million de jetons.

Revers commun
aux billets
de la 3^{ème} série
(sauf valeur)



Dès lors, la Chambre de Commerce de Limoges cessera l'émission de ces billets et procédera définitivement à leur retrait et incinération. Tous ces billets seront brûlés dans un des fours des Porcelaines *Lanternier*, sous le contrôle du trésorier.

LES METAUX A MEMOIRE

Francis DEBIARD

Pour régler vos achats, vous déposez sur le comptoir du magasin une pièce de 100 écus. Le commerçant méfiant place alors votre pièce de monnaie sur une plaque à résistance chauffante et instantanément sous l'effet de la chaleur, l'effigie stylisée d'Europa et le millésime de 2018 disparaissent comme par enchantement et laissent place à *100 Ecus – République Française - Série HJMFCD* pour revenir ensuite, après refroidissement, à son état initial. Rassuré sur l'authenticité de la pièce, il vous gratifie d'un sourire radieux.

Science-fiction ? Pas sur... Car les matériaux capables de mémoriser et de restituer des formes différentes existent déjà, ce sont les alliages métalliques à mémoire.

A l'état solide ces alliages à mémoire sont constitués par un assemblage d'atomes disposés régulièrement dans l'espace. En portant l'alliage à une certaine température, dite de transition, la structure cristalline va se modifier et adopter une géométrie différente qu'elle conservera en se refroidissant, et si l'on chauffe une nouvelle fois l'alliage, il reprendra l'état qu'il avait avant de subir sa déformation.

Ces alliages peuvent donc mémoriser deux états distincts, l'un à haute température et l'autre à basse température. L'augmentation ou la diminution de température fera prendre à l'alliage une forme ou une autre.

Découverts aux Etats-Unis vers 1932, les alliages à mémoire vont demeurer jusqu'aux années soixante une curiosité de laboratoire, ils seront quelquefois utilisés par des prestidigitateurs pour leurs numéros de passe-passe ou plus malhonnêtement par quelques charlatans magnétiseurs.

Depuis 1982, les innombrables possibilités d'application dans les domaines militaires (canalisations de carburant des chasseurs américains F14 et F16), médicaux (broches et attelles orthopédiques), informatiques (connecteurs électriques), mécaniques (commande automatique de ventilateur de refroidissement), aéronautiques (déploiement des panneaux solaires de satellite), etc. font qu'un brevet est déposé tous les jours dans le monde.

Les deux grandes familles d'alliage utilisées pour des applications industrielles sont les alliages de nickel-titane, appelés Nitinol, et les alliages cuivreux cuivre-zinc-aluminium et cuivre-aluminium-nickel. L'or et le fer font l'objet d'études et de recherches intensives.

Pour l'instant, le coût élevé de ces alliages (en 1987, 10 000 F le kilo pour le Nitinol et 1 000 F pour les cuivreux) et le haut degré de technicité nécessaire à leur transformation mettent un frein à une industrialisation intensive, mais les rapides progrès techniques et la découverte récente des mêmes propriétés de mémorisation pour les plastiques et les céramiques laissent présager pour les prochaines décennies une nouvelle révolution industrielle dans des domaines d'utilisation infinis.

La Monnaie de Paris avec le concours du CNRS et un groupe de grands industriels a réalisé une sculpture expérimentale en alliage à mémoire de cuivre-zinc-aluminium. Cette sculpture, œuvre du graveur Jean-Marc Philippe se nomme *Hermaphrodite*, elle mesure 20 x 15 cm et a surtout l'étonnante propriété de passer de la forme masculine à 20° à la forme féminine à 55°.

Pourquoi ne pas envisager la fabrication, dans ces alliages à mémoire, de pièces de monnaie à forte valeur faciale quasiment infalsifiables. Le flanc recevrait une première empreinte à une température X que l'on pourrait appeler frappe visible ou courante, puis une seconde d'authentification ou de contrôle, à une température Y. Leur longévité serait largement supérieure à celle d'un billet de banque ordinaire qui n'est approximativement que de trois ans et dont tout un chacun pourrait vérifier l'authenticité à l'aide d'un simple briquet.

Rendez-vous dans trente ou quarante ans, si la monnaie telle que nous la connaissons existe toujours...



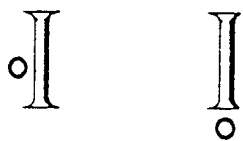
- F. Aulas & O. Protard - Les Alliages à mémoire de Forme en France – Aditech
- Pierre Baron - Sciences et Avenir N° 491 - Janvier 1988

L'ATELIER PROVISOIRE DE CLERMONT-FERRAND

Jacques VIGOUROUX

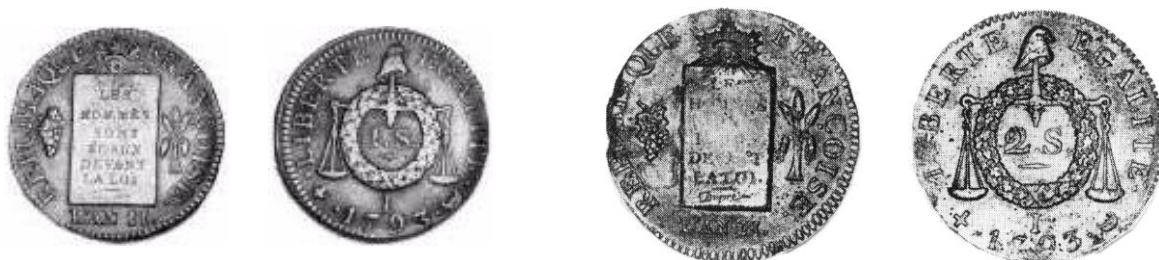
Suite au décret du 29 janvier 1792 qui stipule que : Les flaons provenant du métal de cloche fabriqués dans les villes de Besançon, Clermont-Ferrand, Arras, Dijon et Saumur y recevront sans déplacement l'empreinte, il fut décidé d'ouvrir des ateliers provisoires dans ces dites villes.

L'atelier de Clermont-Ferrand fut ouvert au printemps de 1792 mais ne commença à frapper que le 24 juillet de la même année.



Le directeur de la Monnaie de Limoges devint aussi directeur de l'atelier de Clermont-Ferrand. Le premier directeur fut Naurissart de Forest, ex-président du Comité des Finances, du 24 juillet 1792 jusqu'au moment de sa fuite en émigration. Il fut remplacé par son directeur adjoint de Limoges, Martial Parant, et ce jusqu'aux environs du 29 mars 1793, date à laquelle il est lui-même remplacé par François Alluaud. Pendant toute cette période, le différent du directeur utilisé sera celui de Naurissart de Forest (gerbe de trois fleurs). A partir du 26 août 1793, François Alluaud directeur en titre, utilisera son différent personnel (croissant de lune) et ce jusqu'à la fermeture définitive de l'atelier qui eut lieu le 9 floréal An II (28 avril 1794).

Les directeurs ne pouvant être présents dans les deux ateliers au même moment, ils eurent recours à un fondé de pouvoir, le citoyen Leschaudé, et à un entrepreneur de fabrication, le citoyen Reynard ou Renard.



1 sol type daté

2 sols type daté

Sous la gestion de Naurissart de Forest ou sous son différent, il fut frappé pour 146 216 marcs 3 onces et 9 deniers de métal de cloche. Il ne fut frappé que des pièces de 12 deniers, 2 sols type constitutionnel, 1 et 2 sols aux balances type daté. Ignorant à quelle date commença la frappe des pièces de 1 et 2 sols aux balances, créés par le décret du 26 avril 1793, il nous est difficile de connaître le nombre de pièces de 12 deniers, de 2 sols type constitutionnel et le nombre de monnaies aux balances. Les chiffres de frappe tous types confondus sont de 881 389 pièces de 2 sols et 1 713 184 pièces de 1 sol ou 12 deniers.

Pendant sa gestion, François Alluaud a frappé 105 437 marcs 2 onces de métal de cloche en pièces de 1 et 2 sols. Je ne pense pas qu'il ait frappé de monnaies au type constitutionnel en la Monnaie de Clermont-Ferrand, je n'en ai jamais vu. Les chiffres de frappe sont de 635 826 pièces de 2 sols et 867 243 pièces de 1 sol.

Ces pièces ne doivent être que des pièces de 1 et 2 sols avec et sans date. Les Archives Départementales de la Haute-Vienne et du Puy-de-Dôme ne nous donnent aucun renseignement sur le début de la frappe des monnaies aux balances type non daté, créées par un décret du 24 novembre 1793. La Monnaie de Paris ne possède pas les dates d'envoi de coins pour cette période dans ses archives.

La frappe de ces pièces (type non daté) fût de courte durée et l'on admet généralement qu'elle se situe de janvier à mars, voire avril 1794. L'atelier de Clermont-Ferrand reçut de la Monnaie de Limoges des coins les 6 nivôse (26 décembre 1793) et 4 pluviôse An II (23 janvier 1794). On peut légitimement penser que l'un de ces envois concernait les sols aux balances type

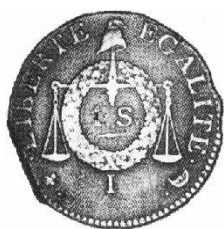
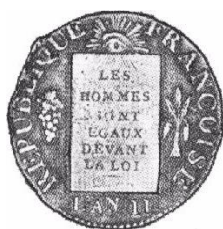
non daté. D'après les dates de délivrance des espèces au caissier de la monnaie, on peut calculer les quantités de pièces frappées en fonction des deux dates de réception des coins.

Si la frappe commence après la réception des 8 paires de coins de 2 sols et des 6 paires de coins de 12 deniers ou 1 sol du 6 nivôse, il aura été frappé :

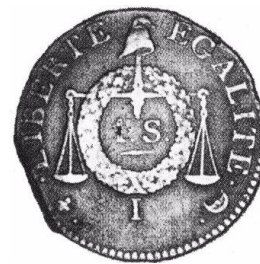
- 201 956 pièces de 1 sol aux balances type non daté
- 95 486 pièces de 2 sols aux balances type non daté

Dans cette solution, il aura été frappé

- 665 287 pièces de 1 sol type daté
- 540 340 pièces de 2 sols type daté



1 sol type non daté



2 sols type non daté

Maintenant, Si la frappe ne commence qu'après la réception des 12 paires de coins (non détaillées) du 4 pluviôse, il aura été frappé :

- 91 794 pièces de 1 sol aux balances type non daté
- 35 203 pièces de 2 sols aux balances type non daté

Dans cette solution, il aura été frappé :

- 775 449 pièces de 1 sol type daté
- 600 623 pièces de 2 sols type daté

La fréquence d'apparition de ces monnaies sur les catalogues de vente me fait pencher pour la première hypothèse. Ayant été refondues en très grandes quantités, ces monnaies sont maintenant assez difficiles à trouver, surtout en état de conservation correct.

Après une existence de 21 mois, l'atelier provisoire de Clermont-Ferrand ferma définitivement ses portes le 9 floréal An 11 (28 avril 1794). Auront été frappé en totalité : 251 653 marcs 5 onces 9 deniers de métal de cloche en 1 517 215 pièces de 2 sols et 2 580 427 pièces de 1 sol ou 12 deniers pour une valeur totale de 280 742 livres et 17 sols.



- Archives Départementales de la Haute-Vienne
- Archives Départementales du Puy-de-Dôme
- Henri Petit - Documents pour Servir à l'Étude des Monnaies Françaises (1789-1814)
- Louis Royer - Numismatique du Plateau Central

LES COQUILLAGES-MONNAIE

Dr François LHERMITE

Au début des échanges entre les hommes, il y a le troc. Mais le troc trouve très vite ses limites, car il suppose que les deux partenaires aient simultanément quelque chose à échanger, mais aussi que les deux termes de l'échange aient une valeur identique à leurs yeux. Il s'avère donc nécessaire d'utiliser dans le troc des objets ou des marchandises qui pourront être ré-échangés par la suite.

Tout ce qui a une certaine valeur aux yeux des hommes pourra donc servir d'intermédiaire dans le troc. On appellera ces objets : Instruments d'échange pré-monnaie ou monnaies primitives.

En fait, pour que ces instruments d'échange soient réellement considérés comme des monnaies, il faut qu'ils remplissent trois conditions. D'abord qu'ils soient utilisés couramment et même journalièrement pour la majorité des achats de l'existence, ensuite, qu'ils soient un étalon de valeur, c'est à dire que la valeur des marchandises soit habituellement calculée en fonction d'un nombre de ces objets, et enfin qu'ils puissent servir d'éléments d'épargne, de thésaurisation.

Ces instruments d'échange pré-monnaie sont extrêmement variés, et dans une même région on pourra voir circuler ensemble plusieurs types de ces monnaies. Et de même, lorsque les monnaies modernes apparaîtront, la monnaie primitive pourra se maintenir parallèlement pendant très longtemps.

On trouvera ainsi des objets d'origine minérale : haches en pierre taillée ou polie, puis haches en métal (en fer, puis en bronze), et au-delà le métal sous toutes ses formes : lingots, rouelles chez les celtes, broches à rôtir des contrées grecques, etc. mais aussi lames d'obsidienne et pyrite de fer sur la côte ouest de l'Amérique du Nord, meules de pierre en Nouvelle-Guinée, barres de sel en Abyssinie...

Ils pourront aussi être d'origine végétale : thé en brique en Asie Centrale, tabac en boule en Afrique Orientale, fèves de cacao chez les Aztèques, pièces d'étoffe en Afrique Centrale, ambre en Europe du Nord...

D'autres seront d'origine animale : le bétail chez les peuples de pasteurs (n'oublions pas que du mot latin *pecus* dérive le mot *pecuniaire*), peaux et fourrures dans toute la zone arctique, huppes de pies et peaux de cerfs sur la côte ouest des Etats-Unis, poissons séchés dans le nord-ouest de l'Amérique du Nord, dents d'éléphants dans les îles de la Sonde, dents de cachalot aux Iles Fidji...

Cette liste n'est bien entendu pas limitative, et beaucoup d'autres objets ont pu servir au troc. Parmi eux, il faut faire une place à part aux coquillages du fait de leur très large diffusion (presque tous les continents ont été intéressés par ce phénomène) et de leur très longue utilisation qui dépasse trois millénaires.

Les coquillages appartiennent au monde animal, si bien qu'ils répètent à l'infini les mêmes formes régulières souvent très belles, et les mêmes couleurs. Ils sont formés de calcite (carbonate de calcium) ce qui leur donne les propriétés du monde minéral et leur évite la putréfaction qui caractérise le monde vivant.

Pour cela, les coquillages ont été utilisés dès l'aube de l'humanité comme élément de parure, objets magiques ou religieux. On retrouve donc fréquemment des coquillages dans les gisements préhistoriques sans qu'on puisse savoir s'il s'agissait alors de monnaies.

Ainsi a-t-on retrouvé en Ligurie des tombes datant de l'Aurignacien (environ 30 000 ans avant notre ère) où des squelettes portaient des parures de coquillages. En Europe Centrale, dans des gisements datant de Croc-Magnon (entre 20 000 et 10 000 avant J.-C.) on a trouvé des *Cypraeacassis*, coquillages de l'Océan Indien, qui prouvent qu'il existait déjà des échanges avec des contrées lointaines.

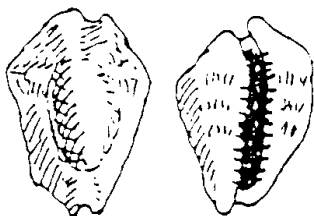
L'ASIE

Le coquillage monétaire par excellence est le cauri. Le mot *cauri* dériverait du mot *kavari* signifiant coquillage en dialecte Maharashtri qui est un dialecte indien dérivé du sanscrit.

Ce mot a de nombreuses orthographes : habituellement en français il s'écrit *cauri* avec un *s* au pluriel et dans les langues anglo-saxonnes *cowry* ou *cowrie* faisant de toutes façons *cowries* au pluriel. Mais on trouve aussi les orthographes *kauri*, *cori*, *kori caouri*...

Le cauri est un petit coquillage de la famille des cypraeidés, c'est à dire des porcelaines, qui a été baptisé par le grand naturaliste Linné *Cypraea moneta* (porcelaine monnaie), et que la nomenclature moderne connaît sous le nom de *Monetaria moneta*.

C'est une petite porcelaine de 1,5 à 2,5 centimètres de longueur, aplatie présentant des tubercules à ses extrémités, ce qui lui donne un aspect bosselé. Elle est de couleur crème tachée de grisâtre et brillante comme tous les cypraeidés. Elle est commune dans tout l'Océan Indien et le Pacifique Sud, mais elle est particulièrement abondante aux Iles Maldives à environ 500 kilomètres au sud-ouest de la pointe sud de l'Inde.



Monetaria moneta L.

On sait que les cauris ont commencé à être utilisés comme monnaie en Chine sous la dynastie Chang-Yin qui a régné de 1766 à 1050 avant J.-C. On retrouve fréquemment dans les tombes chinoises datant du X^e ou XI^e siècle avant Jésus-Christ, des cauris, soit isolés, soit percés et enfilés en chapelets. Ce système de chapelet de 60 unités, appelés *ligature* se retrouvera plus tard avec les sapèques, et permet un comptage plus rapide.

On connaît mal la diffusion de cette monnaie dans les temps anciens. On a retrouvé de ces coquillages au Caucase dans la nécropole protohistorique de Koban-le-Haut, dans les tombeaux scythiques du sud de la Russie, dans le tumulus de Glasignac près de Sarajevo en Bosnie ainsi que dans les ruines de Ninive. On peut dater toutes ces découvertes entre le X^e et le V^e siècles avant notre ère.

En Chine, au IV^e siècle avant Jésus-Christ, le livre des rites stipulait qu'on mettait dans la bouche d'un fils du ciel décédé neuf cauris, dans celle d'un prince sept, cinq dans celle d'un grand préfet et trois dans celle d'un simple officier.

Au VI^e siècle de notre ère, au Bengale, divers livres sanscrits, en particulier le Pankatantra, parlent de ce mode de paiement. Toujours au Bengale, vers le milieu du XIII^e siècle, les cauris auraient été l'unique mode de paiement, les premières monnaies métalliques n'apparaissant que vers la fin du XIII^e ou le début du XIV^e siècle.

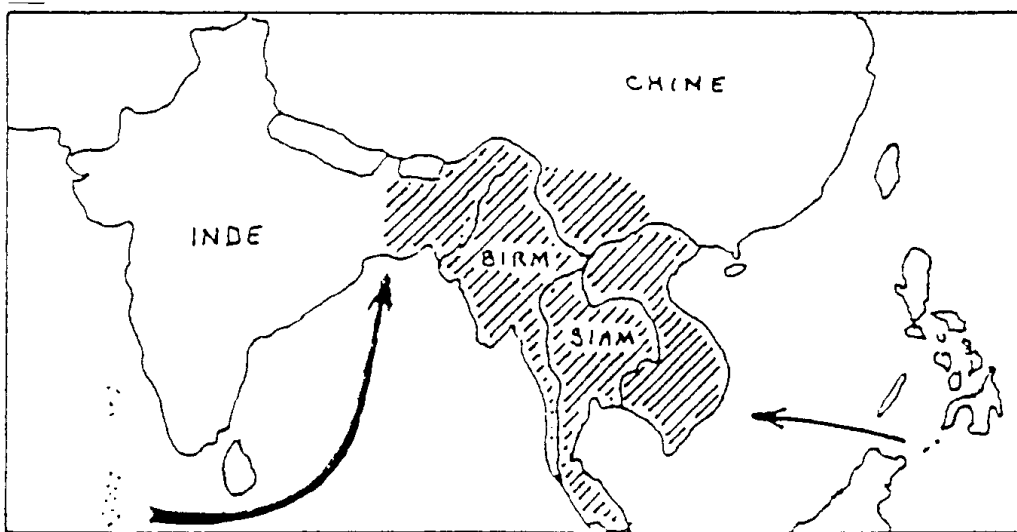
Au XIII^e siècle, Marco Polo note l'utilisation des cauris comme monnaie en Chine, bien que les sapèques y circulent depuis de nombreux siècles. Il semble que Marco Polo ait vu la fin de

l'utilisation des cauris en Chine où ce type de monnaie va disparaître, et seul le Yunnan, au sud de la Chine, continuera à employer ces coquillages jusque vers 1800

On notera cependant que le caractère *pei* signifiant coquille est resté dans la langue chinoise le radical de tous les mots qui se rattachent aux idées de richesse, d'achat ou de vente.

On ne connaît bien l'aire de diffusion des cauris qu'à partir du moment où les européens vont commercer régulièrement avec le Sud-Est Asiatique. Aux XV^e - XVI^e siècles, ils sont utilisés dans tout le Bengale, la Birmanie, le Siam, la Péninsule Indochinoise et le Yunnan.

Par la suite leur usage va disparaître progressivement devant celui des monnaies métalliques, mais au XIX^e siècle encore les gardes de l'empereur Siam étaient payés en cauris, et ces monnaies servaient toujours sur les hauts plateaux du nord de la Birmanie et du Siam juste avant la deuxième guerre mondiale.



Les cauris provenaient essentiellement des Iles Maldives. Pour l'Indochine, à l'est du Mékong, les coquilles venaient des îles Soulous situées entre les Philippines et Bornéo. Des bateaux allaient du Golf du Bengale aux Iles Maldives chercher les cauris en échange de sucre, de riz, de soieries, de fines cotonnades ou de métaux. Les cauris étaient pêchés par les femmes indigènes de ces îles, leur pêche sévèrement réglementée, ne pouvait avoir lieu que deux fois par mois, trois jours après la pleine lune et trois jours après la nouvelle lune.

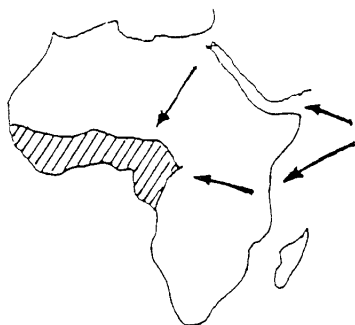
La valeur des cauris était faible pour une unité. Elle variait suivant le lieu, et d'une façon générale leur prix était d'autant plus élevé que l'on s'éloignait du Bengale et c'est au Yunnan qu'ils avaient la plus grande valeur.

Cette valeur a varié aussi selon les époques, on cite que vers 1670, 3 200 cauris valaient une roupie, alors que dans le troisième quart du XVIII^e siècle, il fallait environ 5 000 cauris pour une roupie.

L'AFRIQUE

Les arabes étaient de grands marins qui très tôt ont navigué et commercé tout le long des côtes de l'Océan Indien. Il semble que ce soit eux qui aient répandu l'usage des cauris dès le X^e - XI^e siècle, sur la côte est de l'Afrique jusqu'à Zanzibar et Dars-Es-Salam. De là, l'usage de cette

monnaie s'est répandue dans toute l'Afrique intertropicale et au XV^e siècle, le voyageur portugais Aloisius da Cadamostro signale déjà l'emploi des cauris en guise de monnaie parmi les maures du Sénégal. Du XVI^e jusqu'au début du XX^e siècle, les cauris étaient utilisés dans toute l'Afrique autour du Golfe du Bénin, depuis le Sénégal jusqu'au fleuve Congo.



Les cauris venaient des Iles Maldives, soit par Zanzibar, soit par la Mer Rouge et l'Égypte, transportés ensuite par caravanes vers l'Afrique noire. Au Kenya et au Tanganyika (ces pays se trouvant sur la route entre Zanzibar et leur aire de circulation) les cauris pouvaient servir de monnaie d'appoint.

Les cauris venaient des Iles Maldives, soit par Zanzibar, soit par la Mer Rouge et l'Égypte, transportés ensuite par caravanes vers l'Afrique noire. Au Kenya et au Tanganyika (ces pays se trouvant sur la route entre Zanzibar et leur aire de circulation) les cauris pouvaient servir de monnaie d'appoint.

A côté de la *Monetaria moneta* circulait aussi en Afrique une autre porcelaine de l'Océan Indien, la porcelaine cauri : *Cypraea caurica* ou *Erronea caurica* Linné. Au milieu du XIX^e siècle les Allemands, imités ensuite par les Anglais, introduisirent en masse en Afrique un nouveau coquillage de l'Océan Indien, la porcelaine anneau d'or : *Cypraea* ou *Monetaria annulus* Linné qui va rapidement remplacer la *Monetaria moneta*. En dix ans, entre 1850 et 1860, trente cinq mille tonnes de ces coquillages envahirent l'Afrique, échangés contre de l'huile de palme, puis des esclaves.



Erronea caurica L.

Monetaria annulus L.

Ce commerce dura jusqu'en 1886 et déclina du fait de l'inflation créée par cette masse monétaire.

La colonisation européenne amènera la progressive disparition de ce type de monnaie dont l'utilisation fut interdite par la loi dans les colonies françaises.

Mais l'usage des cauris a persisté longtemps, en particulier dans le nord-ouest de Ghana et en Côte d'Ivoire, et l'on raconte même qu'en 1949, dans le sud-est du Niger, il fallait sept cent mille porcelaines pour acheter une épouse.

Enfin dans les années 1960, certains états nouvellement indépendants, comme le Sénégal, le Nigeria, le Congo, ont lutté pour supprimer définitivement l'usage des cauris et imposer leur nouvelle monnaie nationale. En Afrique, les cauris étaient souvent utilisés comme parure, brodés sur des vêtements, sur des coiffures, ou formant des bracelets ou des colliers, affirmant ainsi la richesse de celui qui les portait.

En ce qui concerne la valeur des cauris, il est cité qu'à Zanzibar à la fin du XIX^e siècle, un thaler de Marie-Thérèse s'échangeait contre 5 000 cauris et il semble bien que dans les colonies

françaises d'Afrique la parité s'établissait à 1 000 cauris pour un franc (environ un dixième de centime).

D'autres régions d'Afrique ont utilisé d'autres coquillages comme monnaie :

- Dans la région d' Ouadane, Tombouctou, Tichit, Djenné (la haute vallée du Niger au Mali et la partie voisine de la Mauritanie) circulaient des coquillages de l'Atlantique de trois sortes : *Persicula Cingulata*, *Marginella amygdala* et *Columbella rustica* variété *striata*.



Persicula cingulata Dillwyn

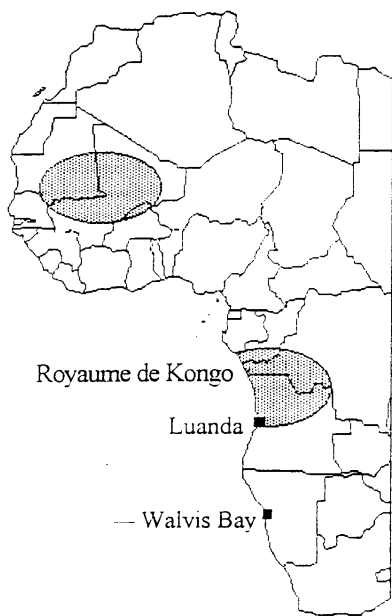


Marginella amygdala



Columbella rustica L.

- Au Royaume du Kongo, limité au nord par le fleuve Congo, au sud par le fleuve Couanzo qui traverse l'Angola, et à l'est par la rivière Kouango (affluent du Congo coulant du sud au nord) était utilisée une monnaie appelée *zimbu* ou *nzimbu* ou *zimbo*.



Le *zimbu* était un petit coquillage de la famille des Olividés : *Olivancillaria nana* Lamarck, qui était pêché par des femmes dans l'île de Luanda, toute la production revenant au roi du Kongo.

A la fin du XVI^e siècle, 1 000 *zimbus* valaient 100 reis portugais. Vers le milieu du XVII^e siècle, afin de faire pression sur le roi de Kongo, les portugais s'emparèrent de l'île de Luanda, puis l'annexèrent. Dans un premier temps, ils supprimèrent la source monétaire, puis, par la suite, inondèrent le marché de grosses quantités de coquillages. L'usage de cette monnaie disparaîtra au XVIII^e siècle.

- Au sud du Couanzo, jusqu'à Walvis Bay, on trouve une autre monnaie coquille : les *Quiranda* de Dongo. C'étaient des espèces de chapelets, formés de fragments d'une grande coquille terrestre, l'*Achatina monentaria*, enfilés sur un cordon.

L'EUROPE

L'Europe n'a pas utilisé les coquillages comme monnaie, sauf petit-être l'Europe du sud aux temps préhistoriques. Mais du fait des relations commerciales avec le Sud-Est Asiatique et avec l'Afrique, il y a eu en Europe, à certaines époques, un important trafic de coquillages.

Venise, puis Amsterdam, Liverpool ensuite ont été successivement les grands centres du commerce des cauris.

Les quelques références suivantes montrent l'importance qu'a pu avoir ce commerce :

- Au XV^e siècle, on pouvait échanger en Afrique 20 à 30 pesos d'or contre une seule coquille, si bien que les cauris, en Andalousie, valurent jusqu'à 20 réales d'argent pièce.
- En 1689, on vendit à Amsterdam pour 192 951 livres hollandaises de cauris, en 1721 pour 317 613 livres et en 1780 pour 133 229 livres.
- En 1848, on importa à Liverpool 60 000 kilogrammes de cauris et 180 000 kilogrammes en 1858.

L'AMÉRIQUE

Sergio Angeletti dit à propos des cyprées dans son livre *'Les Coquillages'*.

L'usage s'en répandit en Amérique, où on pense qu'elles arrivèrent avec les premières caravelles d'Europe. Christophe Colomb, croyant devoir traiter avec les indiens, aurait apporté une monnaie qu'il savait être d'usage courant aux Indes.

Je pense qu'il est possible que Christophe Colomb ait emporté des cauris dans les cales de la Santa-Maria, mais de là à penser que les indigènes des Antilles les aient adoptés comme monnaie, cela me paraît peu probable.

On sait que très vite les Antilles seront colonisées, qu'on y créera des plantations et qu'on importera des esclaves noirs pour travailler dans ces plantations. Ces esclaves venant des côtes de l'Afrique Occidentale, avaient l'habitude de se servir de cauris et il me paraît plus vraisemblable de penser que ce sont eux qui ont introduit en Amérique ce type de monnaie.

Toujours est-il, qu'aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles circulait dans les Antilles, parallèlement aux monnaies européennes, et essentiellement dans la population indigène, un cauri appelé *monnaie caraïbe*.

L'Océan Indien étant beaucoup trop éloigné, c'est un coquillage local qui fut utilisé. Ce joli petit coquillage de deux couleurs rosées, vulgairement appelé *langue de flamant* appartient à la famille des Ovulidés, son nom scientifique étant *Cyphoma gibbosum* Linné.

LE WAMPUM

On ne peut pas parler de l'Amérique sans parler du wampum.

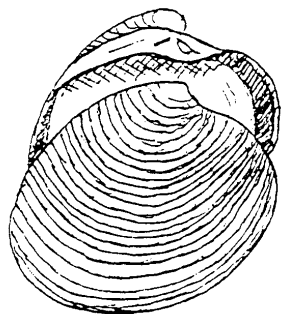
Les indiens de la côte est des Etats-Unis ramassaient les coquilles d'un bivalve de la famille des Vénéridés, le clam quahog ou *Mercenaria mercenaria* Linné. Par usure, ils taillaient dans ces coquilles de petits disques qui étaient ensuite percés d'un trou grâce à un poinçon de silex. La coquille présentant au point d'attache du tendon une tache violet foncé, presque noire, on pouvait obtenir deux sortes de perles, des blanches et des noires.

Ces perles étaient échangées avec les indiens des plaines du centre de l'Amérique qui les brodaient sur des ceintures, des colliers, des bracelets, des gaines de couteau, des carquois de flèches, les transformant ainsi en wampum. L'existence de deux couleurs de perles permettant de créer des motifs décoratifs.

Le wampum n'était pas une monnaie mais un attribut de richesse et de position sociale et pour un chef son livre d'archives et son épitaphe. Par la faveur du grand esprit, sa possession devenait le passeport pour les heureux terrains de chasse de l'au-delà. Les indiens fabriquaient des ceintures commémorant les grands événements de l'histoire de leur tribu, en outre, ils

voyaient dans le wampum une *bonne médecine* susceptible d'apaiser les querelles et de consoler les affligés.

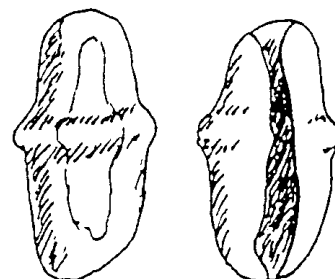
Ce sont les colons anglais qui, devant la valeur qu'attachaient les indiens à ces perles, les transformèrent en monnaie comme moyen d'échange avec les indiens. Trois perles noires ou six blanches étaient échangées contre un penny anglais. Le Rhode Island reconnut officiellement cette monnaie jusqu'en 1870. A New-York., elle était utilisée jusqu'au début du XVIII^e siècle, comme par exemple dans le paiement du passage par bac entre New-York et Brooklyn. Elle fut utilisée dans le Connecticut Méridional jusqu'en 1704 et dans les régions boisées du nord et du centre des colonies bien longtemps dans le XVIII^e siècle.



Mercenaria mercenaria L.



Dentalium pretiosum sby



Cyphoma gibbosum L.

La disparition de cette monnaie a été provoquée par les colons européens qui commencèrent par tailler des coquilles industriellement, puis fabriquèrent des faux en pâte de verre. Là aussi l'inflation fit disparaître ce mode de paiement.

Sur la côte ouest de l'Amérique du Nord, les indiens de Californie utilisaient comme monnaies des disques taillés dans des coquilles d'ormeaux.

Plus au nord, en Colombie Britannique, c'est un dentale : le *Dentalium pretiosum* Sowerby qui servait de monnaie. On cite qu'avant la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1670, un chapelet de 25 dentales était suffisant pour acheter un canoë tout fait.

L' OCEANIE

L'Indonésie a utilisé un temps les cauris du Sud-Est Asiatique.

Par ailleurs, il est signalé dans de nombreuses îles du Pacifique, en particulier en Nouvelle-Guinée, aux Iles Salomon, aux Iles Fidji, des colliers faits de morceaux de coquillages qui ont du servir de monnaie.

Je n'ai pu trouver que peu de renseignements dans ce domaine mais il semble qu'il s'agissait surtout d'attributs de chef ou de talismans, qui de ce fait, avaient une grande valeur, mais pas de véritables monnaies.

Nous emprunterons notre conclusion à Fernand Braudel :

Chaque fois qu'il est possible de suivre le destin des ces pseudo-monnaies après l'impact européen (qu'il s'agisse des cauris au Bengale, des wampums après 1670, des zimbos congolais), l'évolution s'avère identique . Elle débouche sur des inflations monstrueuses catastrophiques, en raison d'une augmentation des stocks, d'une circulation qui s'accélère et même s'affole, et d'une dévaluation concomitante par rapport aux monnaies dominantes d' Europe. De tout cela, il faut

bien conclure, chaque fois, que la monnaie primitive est vraiment une monnaie, qu'elle en a toutes les allures et les mœurs. Ses avatars résument l'histoire du choc entre économies primitives et économies avancées qu'a signifié l'irruption des européens sur les sept mers du monde.

Je ne veux pas terminer, puisque nous sommes à Limoges, sans parler de l'étymologie du mot porcelaine.

La *Cypraea moneta*, si elle servait de monnaie, était considérée en même temps chez de nombreux peuples d'Asie, comme un objet magique à référence sexuelle féminine. Ce coquillage a été comparé à une vulve de truie, d'où son nom de *petite truie* soit en italien *porcellana* venant du latin *porcus* = cochon et *porcellinus* = cochon de lait. La matière composant nos assiettes tire secondairement son nom de ce coquillage du fait de sa ressemblance avec la matière dont est faite le cauri.

On peut ajouter que dans les tombes chinoises on a trouvé des faux cauris en porcelaine, mais on pense qu'il s'agissait plutôt de monnaies d'offrande, comme cela est fréquent dans les sépultures chinoises, que de faux pour servir.



- Encyclopédies :
- La Grande Encyclopédie
 - Nouveau Larousse Illustré - 1897
 - Grand Larousse Encyclopédique - Paris - 1960
 - Encyclopédia Universalis
 - Collier's Encyclopedia
 - The Encyclopedia Americana - 1956
 - Encyclopédia Britanica - 1961
 - Découvrir les Animaux - 184-18 - Larousse
 - Le grand Atlas de l'Archéologie - Encyclopédia Universalis - 1985
- La Grande Aventure des Indiens d'Amérique du Nord - Sélection de Reader's Digest - 1980 - - Les Grandes Civilisations Disparues - Sélection de Reader's Digest - 1980
- Sergio Angeletti - Les Coquillages - Grange Batelière SA - Paris
- Georges Balandier - La Vie Quotidienne au Royaume du Kongo du XVI^e au XVIII^e - Hachette - 1965 - Fernand Braudel - Civilisation Matérielle. Économie et Capitalisme XV^e au XVIII^e - Tome I
- Les Structures du Quotidien : Le Possibles et l'Impossible - Librairie Armand Colin. Paris - 1979
- Vitorino Magalhães-Godinho - L'Économie de l'Empire Portugais aux XV^e au XVI^e - Sevpen - 1969
- D^r L. Pradel - Les Instruments d'Échange Prémonétaires - Bull. de l'AGMF -
- W.G.L. Randles - L'Ancien Royaume du Congo. des Origines à la fin du XIX^e - Ed. Mouton - 1968
- R. Tucker Abbott - Coquillages - Ed. Soline - 1990

L'UNION DE LIMOGES

Francis DEBIARD

Il est apparu récemment sur le marché numismatique une série de billets et de bons de pain de l'Union de Limoges. Jusqu'alors ces documents, pourtant relativement récents, étaient totalement inconnus de tous les ouvrages de référence consacrés au papier-monnaie et aux monnaies de nécessité. Voici quelques informations, malheureusement incomplètes, relatives à ces documents numismatiques ainsi qu'à la société qui les a émis.

Si la révolution de 1848 a donné naissance aux coopératives de production, il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle et la corrélation de phénomènes économiques et sociaux pour que les coopératives de consommation connaissent un certain succès.

Dans cette seconde moitié du XIX^e siècle, Limoges est une ville d'environ 60 000 habitants dominée par l'industrie porcelainière qui emploie bon nombre d'artistes, décorateurs, peintres ou modelers, la plupart ont voyagé, sont instruits et ont l'esprit ouvert, quelques uns ont été en contact avec les idées nouvelles des réformateurs sociaux.

C'est dans cette aristocratie ouvrière (appelée *melous* par les ouvriers à cause du chapeau qu'ils portaient) que va se développer l'idée associative et coopérative. Il se crée alors de nombreuses caisses de secours, mutuelles d'entraide, coopératives ou sociétés de consommation, quelquefois même patronnées par les employeurs ou la bourgeoisie.

Mais l'inexpérience, le peu d'ambition, le nombre restreint des adhérents qui se limite au personnel d'une même entreprise, l'esprit corporatiste et le désir de vendre au meilleur prix sans penser à se développer firent que ces sociétés coopératives ne connurent qu'une existence éphémère.

Pourtant l'idée de coopérative de consommation fait son chemin.

L'Union de Limoges, familièrement appelée l'Union, naît le 20 novembre 1881 de la fusion de l'Économie Ménagère et de la société *l'Épargne Coopérative*, elle compte 45 membres et possède un capital de 445,85 francs.

Elle s'est donné comme but :

Acheter en commun les denrées et objets utiles à la vie de l'homme et les répartir à ses membres .. Améliorer le sort de la classe ouvrière, et pour devise : Tous pour chacun, chacun pour tous

La première année, elle distribue principalement sucre, café, farine et charbon, commercialisés dans un simple local sans vitrine ni étalage, et réalise un modeste chiffre d'affaire de 932 francs. Les années suivantes, sur la demande des sociétaires de plus en plus nombreux, sont mises en vente d'autres marchandises : vin, linge, étoffes, chaussures, quincaillerie, boulangerie...

A partir de ce moment, l'Union ne va cesser de se développer, il faut ouvrir des succursales, employer du personnel, trouver des entrepôts de stockage, passer à l'étape de production : pain, biscuiterie, torréfaction du café, vin, limonade, etc., et aboutir ainsi à la finalité des coopératives de consommation : produire ou transformer les marchandises qu'elles distribuent.

De 45 sociétaires en 1881, l'Union en comptera 8 758 en 1900, 14 701 en 1921, 26 463 en 1939. Si l'on considère un sociétaire pour une famille d'en moyenne quatre personnes, on peut constater l'intérêt que portaient les limougeauds et les banlieusards à ce type de distribution.

Le chiffre d'affaire progressera dans les mêmes proportions 875 F en 1881, 3 875 000 F en 1900, 20 722 000 F en 1920, 65 690 000 F en 1939.

Quatre raisons principales peuvent expliquer cette éclatante prospérité :

- La volonté de demeurer une coopérative de consommation et le souci constant de tendre vers l'idéal coopératif, ceci dans le respect des statuts et des buts fixés.
- La mobilisation et la motivation des adhérents, qui par leurs votes lors des assemblées générales (un sociétaire = une voix) participent activement à la gestion et aux options prises par leur société.

- La vente au comptant de produits de qualité tout en appliquant les prix moyens du commerce local avec à la clé le versement d'une ristourne attractive représentant environ 10 % du montant des achats annuels de chaque sociétaire. La totale liberté d'adhésion avec pour seules contraintes le parrainage de 2 sociétaires garants de la bonne moralité du candidat et le versement d'une modique part d'intérêt.

- Enfin, et peut-être la chose la plus importante, l'utilisation d'une partie des bénéfices pour améliorer la condition sociale de ses adhérents. Pour cela, elle va mettre en place toute une panoplie de structures sociales, culturelles et éducatives au service de ses adhérents : une caisse de solidarité (versement d'allocations et d'indemnités diverses), 3 colonies de vacances pour les enfants, une bibliothèque comptant plus de 13 000 volumes, des spectacles, un foyer de rencontre, des conférences, des cercles d'étude et d'éducation, des cours professionnels, un journal, des expositions, des sections sportives, des comités de loisirs, des bains-douches, une auberge de jeunesse, un cinéma-théâtre de 2 200 places...

L'un des principes de fonctionnement de l'Union était la distribution de la ristourne. Il s'agit de la redistribution aux sociétaires d'une partie des bénéfices réalisés, ceci au prorata de leurs achats effectués durant l'année.

A chaque fois qu'un sociétaire faisait ses achats dans le magasin où il était inscrit (généralement le plus proche de son domicile), le responsable en notait le montant sur un carnet de fournitures réservé à cet effet et qui restait en possession du client. En fin d'exercice, il était procédé au cumul des sommes, auquel on appliquait le taux de la ristourne ou bonis

Il avait alors le choix, conserver cette somme et augmenter ainsi sa part de capital dans la coopérative, ou bien il utiliser à l'achat de biens. Dans ce cas, on lui remettait l'équivalent en coupures avec lesquelles il pouvait s'approvisionner en marchandises comme il l'aurait fait avec des billets de banque ordinaires.

Pour être utilisés ces billets sont revêtus au recto de deux cachets, l'un rectangulaire et daté portant à l'encre noire à l'intérieur d'un cadre *L'Union de Limoges - Date - Société Coopérative*, l'autre ovale à sec *L'Union de Limoges*, au verso seront apposées les signatures manuscrites du caissier et de l'administrateur délégué.

Ces coupures, toutes identiques par la gravure, existent en 6 valeurs de couleurs et de formats différents

- 1 franc, format 115 x 63, bleu
- 5 francs, format 137 x 77, bleu
- 10 francs, format 156 x 86, bleu
- 20 francs, format 180 x 100, bleu
- 50 francs, format 180 x 103, marron
- 100 francs, format 181 x 103, violet ou vert

Ces formats peuvent différer de quelques millimètres, ces légères variations provenant sans doute du massicotage des planches. Certaines coupures peuvent porter à des emplacements différents la raison sociale imprimeurs : *A.Poméon & Cie Oullins* ou bien *S.M.I.C. St Chamond (Loire)*.



Recto:

En haut d'un cadre garni de losanges portant le signe *UL* (Union de Limoges) *Société Coopérative*, puis à l'intérieur d'un bandeau *L' Union de Limoges* suivi de *Bon pour X Francs en marchandises*, *Le présent bon peut être utilisé dans tous les magasins de vente de la Société où il sera reçu comme argent comptant*, en bas du cadre *La Coopération c'est le plus grand bien pour le plus grand nombre*. Dans les coins inférieurs, autour d'une gerbe de blé, les avers et revers de médailles obtenues lors d'expositions universelles.



Verso :

Le même cadre qu'au recto mais sans fond et portant en haut dans un bandeau *L'union de Limoges*, dans la partie supérieure droite *Société civile anonyme coopérative à personnel et*

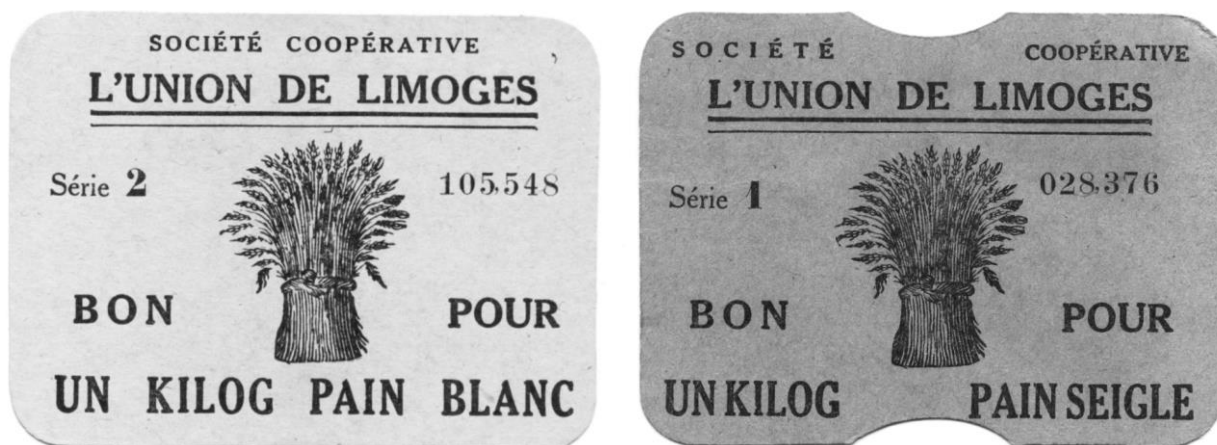
capital variables, fondée à Limoges le 20 novembre 1881 – Constituée définitivement le 22 août 1886, Siège social 14, rue de la Fonderie, Limoges, les emplacements pour les signatures de *L'Administrateur Délégué* et *Le Caissier*. A gauche, une allégorie naïve représentant un groupe de jeunes filles, des couronnes de lauriers tressées dans les cheveux vêtues de longues robes flottantes, se tenant par la main et portant un panier de fruit ou une gerbe de blé. En bas, à droite, un enfant nu assis, tenant dans ses mains un ruban où est inscrit la devise modifiée de la société *Un pour tous, Tous pour un*. Dans le fond, surmontée des initiales entrelacées *UL* rappelant un chandelier, la façade du siège social située 14 rue de la Fonderie (rebaptisée rue des Coopérateurs, par décision du conseil municipal de Limoges le 21 mars 1932 à l'occasion du cinquantenaire de l'Union).

Les bons de pain ont quant à eux une destination toute différente.

Nous avons vu qu'à un moment donné de son extension, l'Union va passer du stade de distributeur à celui de producteur. C'est le cas notamment pour le pain *L'idéal en boulangerie sera atteint enfin, quand tout à côté d'elle* (la boulangerie), *s'élèvera la meunerie coopérative écrasant le meilleur blé des coopératives agricoles*.

La boulangerie commença à fonctionner le 1^{er} avril 1887, et cette année là, elle produisit 11 000 kilogrammes de pain, en 1938 elle en fabriqua 4 033 879.

Pour s'approvisionner en pain, le sociétaire doit d'abord acheter à l'avance des bons de pain à sa succursale. Il les échangera ensuite à valeur correspondante contre du pain, soit directement à sa succursale, soit auprès des livreurs à domicile qui, en voitures hippomobiles puis automobiles, parcourent chaque jour les quartiers de la ville.



Ce système présente de multiples avantages :

- Il permet de prévoir la consommation approximative, donc de planifier la fabrication et l'approvisionnement en farines sans surcharger les stocks tout en limitant les pertes.
- Il n'y a pratiquement plus d'échanges d'argent entre le vendeur et l'acheteur, évitant ainsi les erreurs dues à la manipulation de menue monnaie.
- La comptabilisation journalière des ventes de pain est plus rapide et plus aisée. Tant de bons en caisse égalent tant de pains vendus (on manipule plus facilement des tickets que des pains d'un kilo).

- L'achat à l'avance du pain permet au ménage de planifier et de gérer son budget sans recourir au crédit (appelé *krops* par les pittoresques habitants du quartier des ponts les *ponticauds*).

La lutte contre le crédit faisait partie des campagnes éducatives que menaient les coopératives ... *Le crédit est une erreur profonde, il asservit, appauvrit, aigrit et bouleverse le budget familial...*

Le pain n'était pas la seule denrée que l'on pouvait payer d'avance, certains ménages prévoyants, dès la paye touchée, commandaient charbon, sucre et pommes de terre pour le mois, d'autres, plus fortunés, faisaient rentrer pour une année d'alimentation et de vin.

Il existait trois types de bons de pain, tous en carton mince aux coins arrondis, et portant imprimés en noir sur une seule face : *Société Coopérative*, dessous souligné d'un double trait *L'Union de Limoges*, au centre une gerbe de blé avec à gauche *Série* et à droite un numéro à six chiffres, vient ensuite *Bon pour* suivi du type de pain soit :

- UN KILOG PAIN BLANC format 80 x 60
- UN KILOG PAIN SEIGLE format 80 x 60 encoché en haut et en bas
- DEMI-KILOG PAIN BLANC format 60 x 70 encoché à droite et à gauche



Lorsqu'il y a augmentation ou diminution du prix du pain, le sociétaire rapporte ses bons à sa succursale, où après le règlement de l'écart de prix, on lui en remet d'autres d'une couleur différente et correspondant au nouveau tarif en vigueur. Ce qui explique les nombreuses couleurs de ces bons (blanc, bleu, vert, mauve, jaune, marron...) et que certains aient été surchargés, le plus souvent au recto, par un tampon à l'encre rouge portant entre deux bandes un numéro et *Union de Limoges - Série* revalorisée.

En cas de variation brusque du prix, les livreurs étaient autorisés à faire l'appoint.

Il m'est impossible d'avancer le moindre chiffre concernant le nombre des billets et bons de pain émis, je peux seulement indiquer les sommes comptabilisées au passif dans les bilans suivants :

Bilans	Bons de pain	Papier monnaie
Mars 1925	74 752,80 F	11 596,00 F
Juillet 1939	306 788,70 F	148 090,99 F
Janvier 1944	129 523,50 F	50 493,00 F
Janvier 1945	235 099,55 F	49 841,00 F

Les bons de pain ont désormais disparu et les billets ont été remplacés par une carte magnétique, mais l'Union de Limoges existe toujours, et si elle n'a plus le même nom, c'est toujours une coopérative. Depuis longtemps elle fait partie du patrimoine culturel des limougeauds.

Ces documents sont apparus pour la 1^{ère} fois lors de l'exposition annuelle du Cercle Numismatique Versaillais en février 1992.

Comme toute découverte intéressant principalement une clientèle régionale, ces billets sont proposés à la vente à un prix élevé, désormais on peut négocier la série des 6 valeurs en état neuf (quelques trous d'épingles) à des tarifs plus raisonnables. Seul le billet de 100 F de couleur verte, les bons de pain d'un demi kilo et les billets ayant réellement circulés sont moins courants (je n'ai vu, pour l'instant, que des billets de 1 et 5 francs ayant circulés).



- Catalogues de Vente
 - Cinquantenaire de l'Union de Limoges - Imp. Nouvelle. Limoges
 - Georges-Emmanuel Clancier - La Vie Quotidienne en Limousin au XIX^e Siècle - Hachette - 1976
 - Le Coopérateur de France - Années diverses
 - Georges-Jacob Holyoake - Histoire des Equitables Pionniers de Rochdale - FNCC
 - Charles Gide - La Solidarité - PUF - 1932
 - J.M.A Paroutaud - Une Coopérative de Consommation. L'Union de Limoges - Imp. Nouvelle. Limoges - 1944
 - Gaston Prache - Connaissez-vous la Coopération - PUF - 1937
 - Société Coopérative l'Union - Imp. Nouvelle. Limoges - 1924
 - L'Union de Limoges. Bilan et Rapport - Années diverses
 - L'Union de Limoges. Statuts et Règlement Intérieur - 1914
 - Pierre Verdier - La Coopération - Ed. Union de Limoges - 1932
-
-

LE NETTOYAGE DES MONNAIES

René FREDON

Pour qu'une pièce de monnaie ait une valeur numismatique, il faut qu'elle soit bien lisible, que le portrait soit net ainsi que la légende.

Avant de ranger une pièce dans une collection, il est parfois nécessaire, si elle est sale ou oxydée, de la nettoyer en prenant beaucoup de précautions afin de ne pas détruire la patine que les ans lui ont donnée.

Le contact avec les doigts, la terre, les produits organiques divers est la cause d'une monnaie sale.

L'oxydation d'une monnaie est caractérisée par des incrustations de réactions chimiques entre le métal et l'air. Les incrustations formant un dépôt continu, lisse, constituent la patine qu'il faut absolument préserver. car elle ajoute de la valeur à la pièce qu'elle protège de l'air et de l'humidité.

La corrosion est constituée par des formations de vert-de-gris, sulfures et chlorures de cuivre (monnaies de cuivre, laiton bronze), par des formations de sulfures d'argent de couleur noire et de chlorures d'argent gris à violacé (monnaies d'argent).

Pour toutes les monnaies, bronze, cuivre, argent, procéder par un lavage à l'eau chaude et au savon en brossant légèrement avec une brosse douce, genre brosse à dents. Pour redonner à la pièce son aspect brillant, on peut la frotter avec du papier journal ou avec une gomme d'écolier.

Il convient toutefois d'agir avec prudence et de procéder à quelques essais sur des monnaies de faible valeur.

BILLETS DE LA RÉPUBLIQUE D'UKRAINE

Robert DEMERY

En 1990, avec l'éclatement intervenu dans l'ancienne URSS, ce sont plus de vingt états nouveaux qui vont voir le jour et qui devront se doter d'une monnaie propre. Parmi eux, la République d'Ukraine adopte le karbovaniet comme monnaie nationale.

Afin de faciliter la transition entre le rouble soviétique et cette nouvelle monnaie, elle va émettre en 1991 des coupures provisoires de 1, 3, 5 et 10 karbovaniets. Ces coupons sont d'un format de 105 x 53,5 mm et d'un motif identiques. (Voir illustrations)

Au recto, une allégorie de la liberté et au verso une vue de Kiev la capitale. Seule la teinte générale de ces billets sera différente : Brun pour le 1, vert pour le 3, bleu pour le 5 et mauve pour le 10 karbovaniets.

Inflation et dévaluation aidant, il sera procédé ultérieurement à l'émission de coupons provisoires de 25, 50 et 100 karbovaniets de même type et de même format que les précédents. En 1992 et 1993, une nouvelle émission de billets de 100, 200, 500, 1 000, 2 000 et 5 000 karbovaniets sera émise au même format mais avec au recto la représentation de la proue d'un drakkar. Viendront ensuite les valeurs de 10 000 et 20 000 karbovaniets d'un format de 126 x 57 mm représentant au recto un guerrier tenant une croix et au verso la vue d'un palais de Kiev.

La Nouvelle République d'Ukraine confia la réalisation d'une partie de ces coupons provisoires à l'Imprimerie Officiel des Timbres et Papiers Fiscaux de Périgueux qui confia l'impression des billets de 50 karbovaniets à une imprimerie limougeaude à la pointe de la technique.

Nous avons eu la chance d'assister lors d'une réunion de l'association, à la projection d'une série de diapositives retraçant les diverses étapes de fabrication de ce billet.



Billet de 50 karbovaniets
(recto)

Billet de 50 karbovaniets
(verso)



SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN
Cercle de l'Union & Turgot
1, Boulevard de Fleurus
87000 LIMOGES
☎ 55-34-12-54

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges FRUGIER (J-O du 8 avril 1972) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle s'est donnée pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque premier dimanche du mois de 9h00 à 12h00 dans les salons du Cercle de l'Union & Turgot. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde, quant à elle, est consacrée aux communications, études, projections ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance est clôturée par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin, il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle, vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

Directeur de la Publication : René FREDON
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1997
Conception Réalisation : Francis DEBIARD
Imprimé par nos soins